

MAIRIE DE VENTRON

Organisation de manifestation

(Demande à déposer au moins 15 jours avant la manifestation suivant disponibilité)

Monsieur / Madame
Adresse :
Téléphone Portable :

souhaite(nt) louer la salle des Fêtes pour organiser :

le / / de h à h

Nous souhaitons que cette salle soit tenue à notre disposition du :

/ / à h au / / à h

La redevance due sera de : 150,00 € (conformément à la délibération du Conseil Municipal fixant les tarifs de location de la salle des Fêtes).

SI la manifestation a lieu le soir, la matinée du lendemain ne doit être consacrée qu'au nettoyage de la salle. Celle-ci doit être libérée avant midi.

SI la manifestation se prolonge sur 2 jours : 2 x € soit : €

Une caution de 1000 €, à l'ordre du Trésor Public, est demandée à la réservation (voir article 4 du règlement intérieur de la Salle des Fêtes) et sera encaissée. La facture totale sera envoyée à l'adresse fournie sur ce document. Le demandeur s'engage à respecter les clauses du règlement joint.

La copie de l' Assurance Responsabilité Civile est à transmettre en Mairie. L'accès et le stationnement sont INTERDITS sur le parvis de la Mairie.

souhaite(nt) emprunter le matériel suivant le : / / au / /

Table with 2 columns: MATERIEL, Quantité ou Cocher la case. Rows include Tables de brasserie, Bancs, Grand chapiteau + Chalet « Marcel », and Grilles d'exposition.

Nous viendrons chercher ce matériel le : / / à h

Nous le rendrons le : / / à h

*** A NOTER**

- **Le prêt de matériel (chapiteau(x)) aux particuliers est exceptionnel, (en faire la demande à Mr le Maire)**
- **Le matériel ne doit pas sortir du territoire de la commune de Ventron,**
- **Le demandeur doit transmettre une copie de son Assurance Responsabilité Civile à la Mairie,**
- **L'enlèvement, le montage, le démontage et la restitution du matériel sont effectués par le demandeur,**
- **L'enlèvement et la restitution doivent avoir lieu en présence des services techniques du lundi au vendredi à 13h30. Prendre contact avant au 06 13 13 93 32 (Ludovic).**

Les tables et les bancs sont entreposés dans le local du préau de l'école primaire.

Signature du demandeur
précédée de la mention « Lu et approuvé »

VENTRON,le.....

Partie réservée à la Mairie

Demande réceptionnée le :

Acceptée : oui non

Signature du Maire ou du 1^{er} adjoint :

Observations :

Respecter les gestes barrières et voir si pass sanitaire